

Fête
de La Rosière
10 - 11 - 12 juillet

Actualité
Modernisation
des services - Page 06

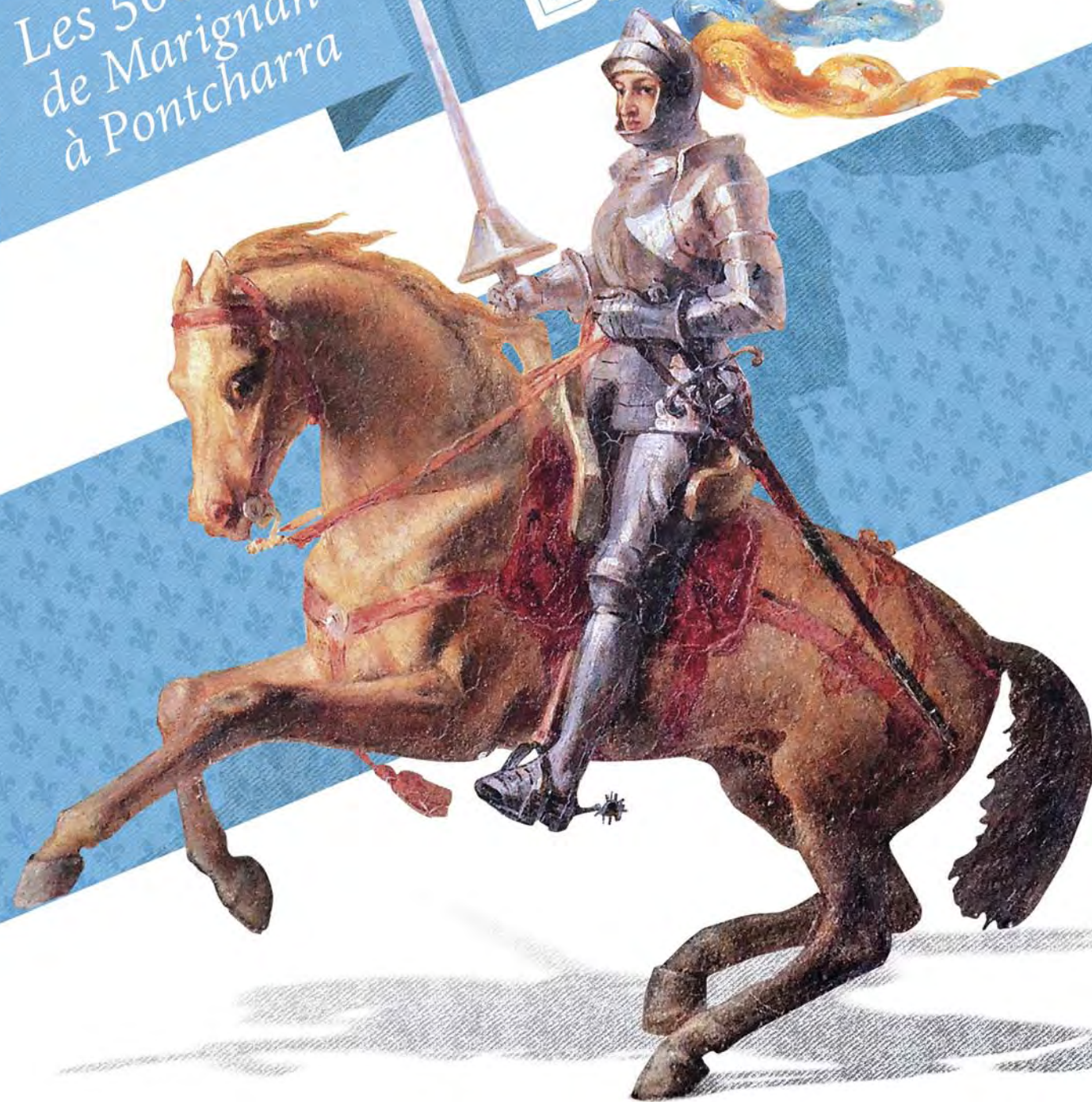
Dossier
Enfance-jeunesse
Page 10

Culture
Programmation
2015-2016 - Page 18

N° 1
juillet | 2015

Les 500 ans
de Marignan
à Pontcharra

HOMMAGE AU CHEVALIER
BAYARD



**SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
À PONTCHARRA**

Animations médiévales, théâtre, danse, musique, conférences.

Informations : Mairie de Pontcharra
Tél. 04 76 97 11 65 - www.ville-pontcharra.fr



création studio-kaliko.com



HISTOIRE

Bayard
et les 500 ans
de Marignan

N° 1

juillet | 2015

02 CADRE DE VIE
Citoyenneté, Déplacements
Urbanisme, Travaux

04 ACTUALITÉ
État civil, Modernisation des services
Finances, Économie, Implantations

05 VIE MUNICIPALE
Expression politique
Conseils municipaux du 12 mars
et du 21 mai

10 DOSSIER
Enfance jeunesse
Un secteur très vivant dans une ville
qui bouge

13 ENTRE NOUS
Solidarité : Arcade, Ateliers d'insertion
Portrait : Le secours populaire

15 SPORT
Sport Scolaire

16 HISTOIRE
Bayard et les 500 ans de Marignan

18 CULTURE
Programmation et action culturelle
2015-2016

20 LOISIRS
Sous le signe de la musique
et de la danse

21 AGENDA
Vos rendez-vous culturels
L'actualité du trimestre

Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction :** Cécile ROBIN / **Rédaction :** Jean-Baptiste PIOTTO, Marie VIGNARD / **Photos :** Mairie, J.-B. PIOTTO, Jacques GAUDRY, Gérard RIGHINI, Patrick DESAY, GAÏA, Maurice BUCCI, Philippe JOURDAIN, André ROCHE, Éric SOUDAN, Fabienne RAPPENEAU, Véronique LUCQUIN, Marcel FAKHOURY, Jeanne FLEURENT, SYMBHI / **Conception :** bienvenue-sur-mars.fr / **Mise en page :** AIR'N GRAFFIC - 04 76 97 39 41 / **Impression :** Imprimerie Notre-Dame 04 76 18 56 16 / **Couverture :** Le château Bayard, sur les hauteurs de la commune /

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre / **Bulletin d'informations municipales / Réalisation service Information**
ISSN 0766-3455 - Imprimé sur papier recyclé et encres végétales / www.ville-pontcharra.fr - mél : courrier@ville-pontcharra.fr



- 01 - Le carnaval**
et ses animations, le 28 mars
- 02 - L'inauguration de la fresque**
de l'école Villard-Benoît, le 30 avril
- 03 - La semaine de l'Enfance**
pour les enfants, parents et
professionnels
- 04 - Fête de la musique**
au parc Saint-Exupéry
- 05 - Un salon des Terroirs**
apprécié du public, le 2 mai
- 06 - Vélo citoyen :**
le départ des élèves à César Terrier



LE RENOUVEAU EST EN MARCHÉ À PONTCHARRA

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui votre nouveau bulletin municipal qui devient « Pontcharra, le Mag » : nouvelle maquette, nouvelle ligne éditoriale pour faire la part belle aux informations locales, mais aussi pour expliquer l'action conduite par l'équipe municipale.

En effet, malgré la baisse drastique des dotations de l'État, nous avons voulu protéger les Charrapontains en n'augmentant pas les taux communaux des impôts locaux. L'équipe municipale et les services sont mobilisés autour d'objectifs communs : adapter les missions de service public aux ressources disponibles tout en améliorant la qualité du service rendu en simplifiant le fonctionnement de notre administration.

Par ailleurs, l'assemblée départementale récemment élue ouvre de nouvelles perspectives avec un plan de relance destiné à soutenir les projets d'aménagements locaux. L'équipe municipale sera très attentive aux opportunités qui vont se présenter car Pontcharra dispose d'atouts considérables : sa situation géographique et son environnement, son patrimoine, le dynamisme de vie associative et commerciale. Il nous incombe de les valoriser et d'accompagner les initiatives locales afin de rendre notre commune attractive et d'améliorer son image et son rayonnement sur le territoire du Haut Grésivaudan. Les élus communautaires auront à cœur de porter ces valeurs à la Communauté de communes où ils représentent notre ville.

Ainsi, notre action est guidée par le bon sens et le respect des engagements pris pendant la campagne électorale, notre objectif étant de retrouver des marges d'investissement pour l'avenir. Là se situe le vrai défi. Il doit résonner au quotidien, mais aussi dans la confiance en notre avenir commun. C'est à cela que nous nous employons, humblement à notre niveau, mais avec détermination.

Bonne lecture et bel été à Pontcharra !

[CITOYENNETÉ]

Pour un été tranquille et respectueux des autres● **Bruit**

L'utilisation des engins de jardinage ou de bricolage (tondeuse, taille-haie, scie électrique, perceuse...) est tolérée les jours ouvrables (de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30), le samedi (de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h), les dimanches et jours fériés (de 10 h à 12 h). Chacun doit veiller à limiter le volume sonore pour ne pas transformer d'agréables soirées en nuisances pour les voisins.

● **Au jardin**

La hauteur des haies ne doit pas excéder 2 mètres à moins de 2 mètres d'une propriété voisine.

Les feux de jardin sont interdits. Vos déchets verts peuvent être valorisés chez vous par compostage ou bien être portés en déchetterie. Seuls les barbecues sont autorisés.

● **Autres consignes**

Hygiène : de nombreuses poubelles sont présentes sur la commune, pour y déposer vos restes de pique-nique dans des sacs fermés.

Chiens : ils doivent être tenus en laisse et leur présence est interdite sur les terrains sportifs (y compris au stade de l'avenue de la Gare), même tenus en laisse. Merci de les emmener sur les espaces aménagés en plusieurs endroits de la commune permettant de recueillir proprement leurs déjections.



Plan d'eau des Lômes : les jeux et activités sportives (vélo, course à pied...) sont permis, dans le respect des autres utilisateurs des lieux, mais la circulation motorisée est interdite. Sur le grand Lôme, la baignade n'est l'objet d'aucune surveillance et relève de la seule responsabilité des baigneurs, mais le petit Lôme est réservé à la pêche.

● **Opération Vacances tranquilles**

Durant l'absence des habitants, la police municipale et la gendarmerie effectuent des passages afin de surveiller les abords des habitations et interviennent en cas de problèmes identifiés. Vous pouvez remplir un formulaire en indiquant vos dates de départ et de retour, vos coordonnées ou la personne à contacter en cas de problème.

Contacts :

- Police municipale - mairie - Tél. 04 76 97 11 65.

- Gendarmerie nationale - 463, rue des Althæas. Tél. : 04 76 97 60 74.

[RELAIS CADRE DE VIE]

Une nouvelle fonction pour améliorer le quotidien des habitants

GEORGES DUBOUCHET rattaché à la Directrice des services techniques

**Pouvez-vous nous parler de vos missions ?**

« Après 28 ans passés au service Voirie, je suis maintenant sur ce nouveau poste. Ma mission consiste à être présent sur tout le territoire de la commune, pour faire le constat des problèmes rencontrés : dégradation du matériel urbain, nids-de poule sur la chaussée, haie qui dépasse, suivi de travaux sur la voirie, etc. Je n'interviens pas directement. Je fais une photo. Ensuite, je signale les faits aux élus et employés de la commune, notamment la police municipale. Ce travail sur le terrain me convient bien. Je connais la ville par cœur, puisque j'y suis né. J'interviens également pour d'autres missions de proximité : la distribution de courrier dans les boîtes aux lettres pour signaler les coupures

d'eau ou de courant ; l'organisation du déneigement, la participation à l'organisation logistique des festivités. Je suis aussi régisseur pour le marché et la fête foraine. »

[DÉPLACEMENTS]

La G Mobile fait étape à Pontcharra

À la rencontre des habitants pour promouvoir les transports doux et l'intermodalité.

La Communauté de Communes Le Grésivaudan s'est dotée d'un outil d'informations original : la G Mobile. Ce bus itinérant aux couleurs du Grésivaudan sillonne le territoire pour informer les habitants du territoire sur tous les services de la Communauté de communes, notamment sur les transports offrant une alternative au véhicule personnel. Le 9 avril, il s'est installé à Pontcharra, devant la Maison des Services, à l'occasion d'une réunion sur la promotion du métier d'aide à domicile organisée par Pôle emploi, un secteur pour lequel l'offre de transport conditionne souvent la recherche ou la pérennité d'un emploi.

Autopartage

L'autopartage est un système économique et souple, qui permet aux entreprises et aux particuliers de réduire leur budget voiture. Adapté aux besoins en déplacement ponctuels ou aux distances annuelles parcourues inférieures à 10 000 km par an, il permet aux sociétés de diminuer leur flotte de véhicules et réduire leur investissement. Pour les particuliers, il est une alternative à la deuxième voiture.

Afin de mieux faire connaître et utiliser l'autopartage, Cité Lib propose un tarif attractif les week-ends jusqu'au 31 août : seuls les kilomètres sont facturés. Les habitants ou entreprises qui souhaiteraient s'inscrire au service Cité Lib peuvent le faire à l'antenne Transport du Grésivaudan de Pontcharra.

Transports du Grésivaudan : 1, rue du Pontet.

Ouverture : lundi (14 h - 18h), mercredi (9 h 30 - 13 h et 14 h - 18 h 30), jeudi (8 h 30 - 12 h).

Informations : <http://citelib.com/>

[URBANISME]

Annulation du PLU

Le 31 mars 2015, le Plan Local d'Urbanisme de Pontcharra du 8 juillet 2011 a été annulé sur décision de la Cour administrative d'appel de Lyon pour vices de forme et méconnaissance des dispositions de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme, relatives au processus de concertation.

Cette décision fait suite à une requête déposée le 11 décembre 2013 par une habitante qui avait initialement déposé un recours gracieux, rejeté en 2011 par la commune de Pontcharra, puis

également rejeté le 10 octobre 2013 par le Tribunal administratif de Grenoble. L'objet de ce recours était la contestation du classement en zone naturelle d'une parcelle lui appartenant et la demande de reclassement de ladite parcelle en zone urbaine.

Cette décision est préjudiciable pour le devenir à court terme de Pontcharra et de l'ensemble des Charrapontains, tout cela pour un intérêt particulier au détriment de l'intérêt général.

La Municipalité prend acte de cette décision,

avec un retour au POS (Plan d'Occupation des Sols) de 2007 et mène une réflexion active en collaboration étroite avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, pour rebondir au plus vite.

Des procédures de révision simplifiée du POS seront engagées avant la fin de l'année 2015 et une procédure d'élaboration de PLU sera lancée dès cet été, avec comme objectif l'année 2017 pour son approbation.

[TRAVAUX DE VOIRIE]

Campagne d'enrobé

Cette action pour l'entretien de la voirie, suivie de marquage routier, a été menée en juin. Elle concerne notamment les trottoirs du lotissement de Challoys, ainsi que la rue de Bellevue.

Une voie piétonne rue Docteur-Charvet

La circulation en centre-ville est l'une des problématiques souvent soulevées par les habitants. La rue Docteur-Charvet, qui prolonge la rue Laurent Gayet au-delà de la place Bayard, est étroite et avait besoin d'un aménagement pour sécuriser le passage des piétons et mieux organiser le stationnement. Les travaux, mis en œuvre pour cet été, sont en partie réalisés par les services Techniques de la commune.

Un nouveau parking aux Lômes

Il va permettre aux Charrapontains et visiteurs de stationner dans de meilleures conditions, avec un terre-plein central fleuri. Les travaux, financés par la commune, ont reçu des subventions du Département de l'Isère.



Le parking des Lômes est utilisable dès cet été par les nombreux visiteurs du site

[PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS]



Des travaux dans le lit de l'Isère

Le projet « Isère amont »

Le Symbhi (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) réalise actuellement les travaux du projet « Isère amont », sur les 29 communes de la vallée du Grésivaudan, entre Pontcharra et Grenoble. Une première tranche entre Grenoble et Saint-Ismier s'achèvera en 2016. Sur la portion entre Saint-Nazaire-les-Eymes et Pontcharra, les travaux débuteront en 2016 pour un achèvement en 2021. La commune de Pontcharra est essentiellement concernée par des curages de bancs dans le lit de l'Isère à partir de l'hiver 2016, par des protections de digues le long de l'Isère et de la ZAC de Pré-Brun, ainsi que par l'aménagement d'un champ d'inondation contrôlée entre Pontcharra et Le Cheylas.

Ces travaux d'utilité publique requièrent l'acquisition des terrains nécessaires à la construction des ouvrages (digues, merlons...) et de ceux situés entre l'Isère et les digues. Leurs propriétaires sont actuellement contactés par la société Isère aménagement, pour des négociations amiables.

Financement : l'État, le Département de l'Isère, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Informations sur : www.isere.fr/symbhi/

Centre médico-psychologique enfants

Les travaux pour l'installation du CMP au 2^e étage de la Maison René Cassin se termineront courant juillet pour une ouverture au public en septembre. Informations complémentaires dans le bulletin d'octobre.

[JUMELAGE]

La fête patronale de Rouasenda

Pontcharra est jumelée à Rouasenda depuis 1973 et chacune des communes possède sa fête emblématique : la Rosière, pour la première, et la fête patronale pour la seconde.



La procession, une cérémonie à laquelle participe tout le village



Des échanges cordiaux entre les maires des deux communes

Cette fête ancienne, instituée par l'empereur Auguste en 23 avant JC, a perduré durant les siècles. Bien que concernant l'ensemble du village, elle a été fortement appréciée des paysans, ouvriers et artisans, pour qui c'était la seule période de repos et de vacances. Durant trois jours, l'ensemble du village est rempli d'une atmosphère joyeuse. Dans chaque maison se préparent des repas festifs tandis que, sur la place du village, est installé un bal qui attire les danseurs. De nombreux habitants attablés autour profitent du spectacle en sirotant du bon vin pour les adultes et de la limonade pour les plus jeunes. Mais le moment culminant de cette fête votive et symbolique est la procession derrière la statue de Notre-Dame de l'Assomption, symbole du dévouement religieux de la communauté paroissiale.

Au fil du temps, d'autres divertissements ont enrichi la fête, comme en témoigne le programme 2015 : expositions, gastronomie, concert, repas, course champêtre (10 Km), visites guidées... Il y a vingt ans de cela, la fête qui se déroulait mi-août en pleine période de vacances a été déplacée au dernier weekend de mai pour favoriser la participation des Rouasendais.

État civil

Naissances

Les parents souhaitant une insertion dans la presse municipale peuvent le signaler au service Accueil ou par mél à : information@ville-pontcharra.fr

Mariages

- Jean-Pierre CHAUSSONNET / Françoise PINAZ
- François RINGOT / Soraya MAJERI
- Ahmed Fihri / Ouarda RACHED
- Christian BOURGUIGNON / Marie GIACHINO

Décès

- Christiane FAVIER épouse BRIARD
- Emma HOLZSCHITTER veuve JARZAK
- Jeanne PAPARUSSO épouse ZASADZINSKI
- Stéphane BURLERAUX
- Maria DA SILVA E SOUSA veuve DE MORAIS
- Céleste MORAZZONI
- Richard BERGER
- Jean DRUOT
- Lucette LAMBERT
- Jean ROGGE
- Zélie DORÉ veuve TURCHET
- Hélène MARTINEZ veuve GIROD
- Antonio De GIORGIO
- Régis DALIBERT
- Roger PERNET
- Eliane GUIDET veuve LAVENUE
- Jacques GUY
- Odette DANNI veuve FRANCO
- Dolorès PARDO veuve NOUSSAN
- Claudine MOTHIRON veuve GARNIER
- Lucette GIROUD épouse VANGI
- Sibille de CASTELLANE
- Jean GUILLAUMOND
- Marcel BAULMONT

[HOMMAGE]

Décès de Paul Chenevier

Une vie intimement liée à la musique



Né à Laissaud en 1921, Paul Chenevier a consacré une grande partie de sa vie à la musique. Dès 9 ans, il a rejoint Les enfants de Bayard, la fanfare de Pontcharra... Il traverse l'épreuve de la guerre comme engagé volontaire en 1939, puis sur le front avant d'être prisonnier de guerre. À la Libération il se verra décerner deux décorations militaires et entamera une carrière militaire jusqu'en 1956. Revenu dans le civil, il renouera avec sa passion : à Alleverd jusqu'en 1959, en tant que professeur d'éducation musicale et directeur de fanfare, puis à Pontcharra où il fondera l'école de musique en 1960 et dirigera l'harmonie jusqu'à sa retraite, en 1981, contribuant au développement de ces deux instances de la musique charpontaine. Cet homme de passion, à l'écoute des autres, a reçu la médaille d'or de chef de la Confédération musicale de France pour ses 25 années de direction musicale. Il est décédé le 1^{er} janvier. M. le Maire et le conseil municipal expriment leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

[UNIVERSITÉ POUR TOUS]

Cours de généalogie à Pontcharra

L'université intercommunale du Grésivaudan organise à Pontcharra des cours d'initiation à la généalogie, animés par Bruno Gachet, docteur en histoire. Le cycle de 12 séances aura lieu du 8 octobre au 19 mai, de 18 h 30 à 20 h, au rez-de-chaussée de la Maison Cassin. 39 autres cours ou ateliers sont par ailleurs accessibles dans 18 communes du Grésivaudan.

Inscriptions : lors du forum des associations de Pontcharra auprès de l'association Dynamots (partenaire de l'UICG), ou bien directement auprès de l'UICG : uicg.fr.
Plus d'infos sur : uicg.fr.

[ÉCOLE DE MUSIQUE]

Inscriptions 2015-2016 :

les mercredi 1^{er} et vendredi 3 juillet de 13 h 30 à 20 h 30 ;
le samedi 4 juillet de 9 h 30 à 17 h à l'école de musique 223, avenue de Savoie.

Tarifs 2015-2016 :

Ils seront consultables à l'école de musique à compter du 1^{er} juillet.

[COMMÉMORATIONS]

Une communauté unie autour de la mémoire et des valeurs républicaines



Des rassemblements qui permettent l'actualisation et la transmission de la mémoire

Les commémorations qui ont lieu durant l'année sont des moments de rassemblement autour de dates marquantes, mais aussi d'idées fortes liées aux valeurs républicaines qui cimentent la nation. Elles réunissent les élus investis des pouvoirs publics, les associations d'anciens combattants, les corps liés à la sécurité (gendarmeries, sapeurs-pompiers, police), les citoyens et les jeunes enfants du CME. Tous sont acteurs et dépositaires de cette mémoire commune. À noter la participation régulière de l'harmonie Les enfants de Bayard dont la prestation musicale renforce la solennité des cérémonies auxquelles participent discours, témoignages, dépôts de gerbes et minutes de silence.

Les commémorations de ce trimestre :

- 19 mars (fin de la guerre d'Algérie),
- 27 mars (Souvenir de la Déportation),
- 8 mai (Victoire des Alliés et fin de la Seconde Guerre Mondiale),
- 27 mai (Journée nationale de la Résistance),
- 4 juin (mémoire des anciens résistants du Haut Grésivaudan),
- 18 juin (Appel historique du Général De Gaulle).

[MAIRIE]

INFOS PRATIQUES

Nouveaux horaires d'ouverture

Fermeture les samedis, du 18 juillet au 14 août. À compter du 17 août, mise en place de nouveaux horaires pour améliorer l'accès aux démarches administratives.

En plus de l'accès classique au service Accueil, en semaine, de nouveaux horaires sont aménagés, de manière alternative, selon l'organisation suivante :

- Semaines paires : du lundi au jeudi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30 ; vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h ; samedi 9 h - 12 h ;
- Semaines impaires : lundi, mercredi et jeudi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30 ; mardi 9 h - 12 h / 14 h - 20 h ; vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h.

Contact : service Accueil de la mairie.
Tél. 04 76 97 11 65. Mél : accueil@ville-pontcharra.fr



Piscine

Ouverte jusqu'au 30 août.

Horaires :
tous les jours, de 10 h à 19 h, sauf le mardi et le vendredi, de 10 h à 20 h.

Adresse :
695, av. de la Gare
Tél. 04 76 97 61 62.

Les maîtres-nageurs, caissiers et assistants de bassin qui vous accueilleront cet été à la piscine



Le plan communal de sauvegarde

Chaque commune a l'obligation (loi n° 2004-811 du 13 août 2004) d'établir un PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Ce document, qui recense les risques naturels, sanitaires ou technologiques sur le territoire communal, est aussi un plan d'urgence qui prépare les acteurs à la gestion de ces risques. Placé sous la responsabilité du maire, il regroupe également d'autres acteurs au sein d'un comité de pilotage : élus, agents communaux, responsables du centre de secours et de la brigade de gendarmerie, police municipale...

La commune de Pontcharra a missionné l'un de ses agents, Vincent Bouché, pour mettre en place son PCS.

Après la première phase d'élaboration du PCS, qui sera achevée mi-juillet et donnera lieu à un envoi pour validation en Préfecture, la phase d'information de la population est prévue pour janvier 2016.

[MODERNISATION DES SERVICES]



Des panneaux à messages variables pour mieux informer les habitants

Plusieurs volets d'action

L'équipe municipale marque sa volonté de simplifier et moderniser l'accès aux services publics grâce à une action à plusieurs niveaux :

- **L'amélioration de l'accueil administratif à partir du 17 août**

De nouveaux horaires sont mis en place avec une nocturne le mardi, jusqu'à 20 heures. Une réflexion sur le réaménagement des locaux est en cours pour améliorer l'accueil en mairie.

- **L'actualisation et le renforcement des moyens de communication**

La maquette du bulletin municipal a été revue et actualisée pour faciliter sa lecture. Il sera distribué dans vos boîtes aux lettres en même temps que le nouveau guide pratique. Deux panneaux à messages variables ont été installés en centre-ville et devant la gare, diffusant en continu une information avec des messages courts, aptes à être lus en passant.

- **La mise en place d'un guichet unique**

Les services de la mairie vont s'équiper d'un nouvel outil informatique de gestion des services petite enfance, périscolaire (activités périscolaires, restauration, transport), scolaire et jeunesse. Ce nouvel outil permettra la mise en place d'un portail famille à destination des habitants.

Il sera accessible depuis le site Internet de la ville et offrira des services en ligne pratiques et simples d'utilisation : dossier famille unique, réception de facture, paiement en ligne, prévisions ou réservations de repas pour la cantine, envoi de mél aux familles. Pour les services de la mairie, il optimisera la gestion des activités en mairie et dans les structures municipales concernées. D'autres objectifs seront atteints : réduction de l'utilisation du papier, mise en place de services collaboratifs et dématérialisés. Le déploiement sera effectué en 2015 pour une mise en service du portail famille début 2016.

Bienvenue à

FABIENNE TRONEL-BADEZ DIRECTRICE DES SERVICES TECHNIQUES

Pouvez-vous nous présenter votre parcours et vos missions ?



pour le compte d'EDF, afin de requalifier leur patrimoine lié à leur activité hydraulique. J'ai également travaillé au tout début de ma carrière

pour la Mairie d'Abbeville dans la Somme (ville de 25 000 habitants) en qualité de contractuelle pendant 2 ans.

Arrivée début mai à la Mairie de Pontcharra en qualité de Directrice des Services Techniques j'ai en charge : d'encadrer le centre technique municipal (régie eau/assainissement, équipes voirie, espaces verts, bâtiments), en collaboration avec Mme Mouchet (DSTA) en charge des équipes (qui comptabilisent un total de 35 personnes), de piloter le secteur foncier et urbanisme avec la mise en place du service ADS (Autorisation du

Bienvenue à
MARIE VIGNARD

DIRECTRICE GÉNÉRALE
DES SERVICES

Pouvez-vous nous parler
de votre parcours ?



« Titulaire d'une licence de droit public et d'un master 2 en Management public territorial, j'ai une longue expérience de la Fonction publique territoriale. J'ai d'abord travaillé au Conseil général de l'Isère, puis à la Mairie de Meylan où j'ai exercé des missions d'adjointe au Directeur général de services.

J'ai souhaité élargir mon horizon professionnel et j'ai postulé au poste de DGS que proposait la mairie. Pontcharra est une ville agréable, de taille humaine, dotée d'un environnement remarquable, facile d'accès ; elle dispose de véritables atouts qu'il convient de valoriser. Le projet de développement et de modernisation de la nouvelle équipe municipale conduite par M. le Maire m'a particulièrement intéressée et j'ai été très heureuse d'avoir été retenue pour participer à sa mise en œuvre. »

Quelles sont vos priorités
pour les mois à venir ?

« Mes nouvelles fonctions vont m'amener à optimiser le fonctionnement et l'organisation des services en adéquation avec le contexte financier actuel. Depuis mon arrivée, j'ai visité les équipements et rencontré tous les services. Il faut avoir une bonne connaissance du terrain et de l'environnement organisationnel, pour que le pacte avec les administrés soit respecté.

Mon objectif : amener plus de fluidité dans l'administration. Ce changement est attendu par les habitants. Avec la baisse des dotations de l'État, on doit redoubler d'imagination et faire preuve d'une efficacité optimale. C'est une mission difficile mais palpitante. J'y mettrai toute mon énergie et mon expérience, tout en sachant que je peux compter sur l'engagement de l'ensemble des personnels municipaux. »

droit du sol) au 1er juillet 2015, ainsi que le suivi des modifications et révisions du POS en attente de la refonte de notre nouveau Plan Local d'Urbanisme, de mettre en œuvre le programme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (en mettant une priorité sur les écoles) ainsi que de nombreuses autres missions de mise en valeur du cadre de vie en relation avec Mr Éric Portsch, 1^{er} Adjoint en charge de l'Urbanisme, l'Environnement, l'Énergie et les Travaux. »



En chiffres

ASSAINIR ET RÉORIENTER LES DÉPENSES PUBLIQUES

L'effort de maîtrise des dépenses de la commune donne des premiers résultats encourageants. Malgré le contexte défavorable, l'équipe municipale poursuit ses projets de modernisation tout en stabilisant la part communale des taux d'impôts locaux.

Entretien avec

DAVID AUDEBEAU ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES



En 2014, la nouvelle équipe a découvert le fonctionnement de la mairie en même temps que la situation délicate dans laquelle se trouvait la commune. Nous avons organisé deux réunions publiques pour en informer les habitants et nous avons engagé les économies nécessaires pour redresser la situation. Le vote du budget 2015 est l'occasion de faire le point sur cette première année de fonctionnement et d'évoquer la poursuite de nos projets.

De premiers efforts payants

Les efforts engagés ont porté leurs premiers fruits en 2014, débouchant sur une situation plus saine, plus équilibrée. Nous avons commencé à réduire les dépenses de fonctionnement. La dette est

stabilisée et nous retrouvons une plus grande sérénité grâce à la sécurisation des emprunts toxiques. Nous rétablissons les relations de confiance avec nos partenaires : les banques, la Trésorerie, la Préfecture.

Les résultats sont encourageants et nous sommes sur la bonne voie.

La marge de manœuvre

La situation que nous avons trouvée à notre arrivée et le contexte général de diminution des recettes, notamment les dotations de l'État, ont conduit à un faible niveau de trésorerie. Cela ne nous laisse, pour l'instant, que peu de marges de manœuvre pour mener à bien les projets de l'équipe municipale. Nous sommes donc amenés à poursuivre la phase de rigueur sur les deux ans à venir pour financer les projets annoncés au programme à partir de 2017.

Les réalisations à venir

L'enjeu cette année est de financer la modernisation enclenchée avec comme priorités :
- l'enfance et l'informatisation dans les écoles ;
- un meilleur accès aux services publics : guichet unique, panneaux à messages variables...
L'ensemble des projets est inscrit dans un plan de réalisation échelonné à l'horizon 2020 pour un

**- 1 461 000 €
sur trois ans**

C'est l'effort de réduction des dépenses
de la commune pour compenser
la diminution de la dotation de l'État.

+ 0 %

AUCUNE AUGMENTATION DE LA PART
COMMUNALE DES TAUX D'IMPOSITION
LOCALE (TAUX D'HABITATION
ET TAXE FONCIÈRE)

cadre de vie meilleur : salle des fêtes et embellissement du centre-ville. Parallèlement à cela, la commune veille à améliorer l'entretien de son patrimoine et mène une réflexion sur les bâtiments inutilisés.

Stabilité des taux d'imposition locale

Pour ne pas augmenter la part communale des taux d'imposition locale de l'ensemble des ménages, la commune a fait le choix d'ajuster le coût de certains services qui seront davantage pris en charge par les utilisateurs, mais aussi d'équilibrer différemment les tarifs, avec une forte volonté d'équité.

La programmation des investissements pour améliorer le cadre de vie



[UNION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES]

Plusieurs animations commerciales ce trimestre

Le succès de la chasse aux œufs, le 28 mars.

Le commerce est une relation qu'il faut savoir cultiver. Les adhérents de l'Union Commerciale de Pontcharra ont organisé ce trimestre plusieurs animations qui illustrent leur volonté de mettre en avant leur dynamisme et leur savoir-faire, tout en allant à la rencontre du public. Le 28 mars (dimanche de Pâques), ils ont mis en place une chasse aux œufs, qui a mobilisé parents et enfants dans le parc Saint-Exupéry avec, pour les gagnants, une juste récompense en œufs et poules en chocolat. L'opération de la fête des Mères, le 31 mai, a reçu un bon accueil de la part des clients, avec plus de 500 cannes chinoises distribuées. Pour leur dernière action avant les vacances d'été le 28 juin, les commerçants ont tenu une braderie dans le centre-ville, en même temps que le vide-greniers du Sou des écoles de César Terrier. Les commerçants de l'UAE ne manquent pas de projets.

[NOUVELLES IMPLANTATIONS]

Sens Premier

En novembre dernier, Nicolas Ormancey a créé son activité de coach en développement personnel et professionnel sous le nom de Sens Premier.

Contact : 06 50 00 17 39.
Mél :
sens.premier@gmail.com

My délices

Sous cette enseigne ouverte en janvier au 534, avenue de la Gare, Kasmia Zakraouine propose une restauration rapide sur place ainsi que (sur commande), des plats orientaux.

Contact : 04 76 45 85 84.

Kiddy Crèche

Une micro-crèche privée de 10 places (+ 1 d'urgence) va ouvrir le 24 août au 73, rue de la Ganterie. Dirigée par Marjorie Fredon, elle offre un caractère bio, écologiste et une immersion ludique dans la langue anglaise.

Contact : 06 87 61 70 29.

Pause mode

Le 5 mai, Éric Mertz a ouvert son enseigne, Pause mode, au 102, rue Laurent Gayet. Ce commerce propose trois rayons : homme, femme et linge de maison.

Contact : 09 82 49 78 45.

Cinque terre

Situé au 504, avenue de la Gare, le restaurant Cinque terre a été repris le 8 juin par Matthieu et Guylaine Bellemain. Il continue d'offrir les mêmes prestations : spécialités italiennes, avec plats à emporter.

Contact : 04 76 08 19 79.

CONSEILS MUNICIPAUX

Sujets traités au cours des deux derniers conseils municipaux.

En fonction du calendrier de réalisation du bulletin municipal, le Conseil municipal du 26 juin n'a pu être pris en compte.



Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site Internet : <http://ville-pontcharra.fr/>

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2015

Ont été validées les délibérations suivantes

- Mise à jour du tableau des effectifs communaux
- Convention de mise à disposition de personnel pour la médiathèque
- Adhésion à un contrat groupe garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel
- Adoption du règlement du multi-accueil
- Tarifs 2015 : concessions du cimetière, jardins communaux, encarts publicitaires guide pratique, occupations du Domaine public (ventes à l'étalage, terrasses, camions restauration), panneaux signalétiques, locations (Polychrome, VEB, Maison des services, salles annexes), marchés
- Vote du Budget 2015 (Commune, ZAC Centre-ville, eau, assainissement, Réseau de Chaleur Bois)
- Vote des taux de fiscalité locale 2015
- Attribution des subventions communales Demandes de subvention auprès de partenaires institutionnels ou privés
- Convention de mise à disposition gracieuse de locaux à la Maison des services, bail avec la société Val Savoie Consultants
- Reversement à l'association ARCADE de la subvention du Ministère des Affaires étrangères
- Intermédiation technique et financière du SEDI à ERDF pour le compte de la commune
- Signature d'un bail à construction par l'OPAC pour la construction d'un EHPAD sur la commune, géré par l'association Marc Simiand

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015

Ont été validées les délibérations suivantes

- Installation de M. William Bachelet, nouveau Conseiller municipal, suite à la démission de M. Lionel Vincent.
- Mise à jour du tableau des effectifs communaux
- Non modification de l'accord local de répartition des sièges de conseillers communautaires
- Garanties d'emprunt à la Société d'Habitation des Alpes Pluralis
- Garantie d'emprunt à la SMECODA
- Tarifs de la piscine et des 10 km de la Rosière
- Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Petite Philharmonie »
- Tarification relative au COLÉO
- Demande d'une subvention à la DRAC pour les actions d'éducation artistique et culturelle du COLÉO
- Renouvellement de la convention PSU conclue entre la commune et la CAF pour la période 2015/2018
- Modifications des modalités de l'expression politique dans le bulletin municipal
- Adoption des règlements des concours des illuminations et maisons fleuries
- Demande de subvention à l'Agence de l'eau
- Adhésion au groupement de commande du SEDI
- Mise à disposition d'une emprise foncière pour l'implantation d'une agence MO-BI G par la CCPG
- Modification des statuts de la SPL Eau de Grenoble
- Transfert du service public de l'eau potable à la Métropole

| EXPRESSION POLITIQUE |

Majorité

A l'heure où les modes de communications se développent et se diversifient, les Charrapontains doivent pouvoir accéder facilement et rapidement aux informations locales.

Après une première année de mandature nous avons souhaité mettre l'accent sur la communication en redynamisant les différents supports municipaux.

Nous vous proposons ainsi un nouveau bulletin municipal, modernisé dans sa forme et son contenu : « **Pontcharra Le Mag** ». Il est accompagné d'un guide pratique enfin actualisé, reflétant l'activité économique et apportant les éléments essentiels pour mieux vivre votre quotidien.

Deux **panneaux à messages variables** ont été implantés devant la maison René Cassin et la gare vous permettant de connaître, en temps réel, les manifestations communales et associatives.

Durant l'été, la plaquette du Coléo, vous présentera une **saison culturelle** 2015-2016 éclectique dont une grande partie est consacrée à la jeunesse.

Unis pour le Renouveau de Pontcharra et malgré le contexte économique difficile, l'équipe municipale est toujours très soucieuse de vous apporter des moyens adaptés.

Nous vous souhaitons à tous de passer un agréable été et de continuer à contribuer au dynamisme de notre ville.

Opposition

Le conseil municipal du 21 mai a accueilli William Bachelet comme nouvel élu, en remplacement de Lionel Vincent – merci à Lionel pour son action pertinente à nos côtés.

Le budget communal 2015 présenté par la majorité n'a pas manqué de nous surprendre par rapport à ce qui se passait lors des mandats précédents : la présentation détaillée (vingt-huit commissions municipales, fonctionnement & investissement) a totalement disparu pour laisser place à sept lignes de ventilation (uniquement en fonctionnement). Nous n'avons pas pu obtenir davantage de précisions et avons donc dénoncé cette volonté de manque de transparence.

Le centre nautique intercommunal qui devait remplacer la piscine n'a toujours pas vu le jour. Nous trouvons cela regrettable pour les enfants scolarisés, car cela répond à un réel besoin, vu la saturation de celui de Crolles. L'ancienne équipe municipale avait mené le projet jusqu'au stade des études et rien ne justifie une remise en cause de ce niveau-là. Sans l'investissement ni l'engagement de nos élus communautaires pour sa réalisation, nous craignons que ce projet ne soit annulé, voire déplacé sur une autre commune.

Nous restons à la disposition et à l'écoute des Charrapontains à l'adresse : oppositionpontcharra@gmail.com.

Calendrier prévisionnel des prochaines séances du Conseil municipal :
10 septembre, 1^{er} octobre, 5 novembre et 3 décembre



De nouvelles applications pédagogiques avec l'équipement progressif des écoles en tablettes numériques

[ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES]

L'informatisation dans les écoles

La commune poursuit le déploiement informatique dans les écoles, en tenant compte de la configuration de chacune : ordinateurs portables, vidéoprojecteur, tablettes, connexions wifi... Cette année, la tablette numérique a fait son apparition, avec un premier lot d'appareils qui ouvre la voie à de nouvelles utilisations pédagogiques appréciées des élèves et des enseignants. L'équipement des écoles est appelé à se poursuivre.

L'expérience pionnière de Villard-Benoît, soutenue par la commune

C'est l'initiative de Delphine Vigneron, enseignante en classe de CM1-CM2, qui a initié le mouvement. Auprès du centre CANOPE elle a obtenu le prêt de 15 Ipad, testés avec ses élèves durant sept semaines. L'expérience, très concluante, a amené l'école à demander l'équipement de tablettes tactiles, au titre des fournitures informatiques proposées par la commune.

En fonction du budget disponible, six tablettes ont été livrées dans un premier temps. Les enseignants ont adapté leur pratique, établissant un planning qui ventile les appareils dans chaque classe ou les regroupe dans une seule, lors d'exercices bien précis. L'utilité pédagogique est manifeste, comme l'explique Delphine Vigneron : « Les élèves sont très contents d'avoir cet outil qui est propre, organisé et facile à prendre en main. Ils l'utilisent presque comme un cahier.

Pour eux, c'est ludique, rapide et très motivant. Ils ont aussi plusieurs applications à leur disposition : traitement de texte, création graphique, appareil photo, enregistreur de voix. Ils peuvent travailler ensemble, voir sur leur tablette ce que font les autres élèves, fabriquer des livres virtuels, accéder à des documents sources, insérer du son et de l'image, réaliser des exercices en ligne... Les possibilités sont riches et nombreuses. »

30 tablettes DÉPLOYÉES DANS LES ÉCOLES

LA PHASE D'EXPÉRIMENTATION ET DE MISE EN SERVICE SE POURSUIT

ENFANCE ET JEUNESSE UN SECTEUR TRÈS VIVANT DANS UNE VILLE QUI BOUGE

Abritant de nombreuses structures, depuis la petite enfance jusqu'au lycée, Pontcharra est l'une des communes-pivot du Grésivaudan. Cet atout est aussi un défi qui nécessite une synergie des différents acteurs dans la conduite d'actions au service de l'enfance et de la jeunesse.

Question à

SANDRINE SIMONATO-SCHIAVON

ADJOINTE CHARGÉE DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ENFANCE, DE LA VIE SCOLAIRE ET DE LA JEUNESSE



Quelle est l'orientation choisie concernant l'enfance et la jeunesse ?

« De nombreux acteurs locaux partagent la responsabilité d'accompagner les enfants, depuis leur plus jeune âge jusqu'au moment des choix professionnels ou d'études qui les engagent dans leur vie d'adulte. L'un de nos objectifs est de rassembler les responsables de ces structures et de créer des comités de pilotage pour chacune d'elles. Différents groupes de travail seront mis en place pour dresser un état des lieux à chaque âge, recenser les besoins et les problématiques, tisser des liens pour mener des actions ensemble, dans un véritable partenariat. Nous avons commencé avec le lycée et nous enchaînerons avec les autres.

Chaque projet s'inscrit dans notre projet éducatif local qui s'articule autour de plusieurs axes : la mixité sociale, l'ouverture aux autres, la création de liens entre partenaires, la prise en considération de tous les besoins de proximité. Nous souhaitons développer la démocratie participative à tous les niveaux.

Malgré les contraintes financières, il y a moyen de mener des actions structurantes et innovantes. Nous poursuivons l'informatisation dans les écoles, nous soutenons le CME dans la conduite d'actes citoyens, nous favorisons la participation des scolaires chaque fois que cela est possible, par exemple avec l'organisation d'un concours pour trouver un nom au nouveau bulletin municipal...

C'est toute cette dynamique, ainsi que la conscience des besoins locaux, qui a amené l'inspecteur de l'académie de Grenoble à nous solliciter pour créer une classe enfantine à Villard-Benoît, la première dans le Grésivaudan. C'est une opportunité à saisir.

L'ouverture aux autres fait aussi partie de notre état d'esprit. Avec la mise à disposition d'un terrain, la commune soutient le projet d'implantation d'une micro-crèche pour autistes, une structure unique en France qui bénéficie du soutien financier de l'État (voir ci-contre). Par ailleurs, nous avons accueilli en mairie plusieurs groupes d'élèves étrangers qui correspondent avec le lycée et le collège. »

DE NOMBREUX PROJETS SOUTENUS PAR LA COMMUNE

[LE NOUVEAU BULLETIN MUNICIPAL]



Les quatre gagnants reçus en mairie : Rémi Aguettag, Corentin Benoit, Doryan Benoit et Timéo Pastinelli

La participation des élèves

Dans la dynamique de changement de formule du bulletin municipal, les élus de la commune ont souhaité associer les élèves de la commune au changement de nom. Ils ont lancé un concours où les élèves de CE2, CM1 et CM2 étaient invités à proposer un titre. Quatre d'entre eux ont fourni une formule proche de l'esprit souhaité, associant le nom d'un support d'information et l'identité charrafontaine. Tous ont reçu une médaille de la Ville, une bande dessinée du chevalier Bayard et une place de cinéma. Le grand gagnant est Corentin Benoit, qui a fourni le titre le plus proche de *Pontcharra Le mag*.

[BIENTÔT À PONTCHARRA]

Une crèche pour enfants autistes

L'association Bâtir Le refuge de Tedhi a choisi la commune de Pontcharra pour implanter une micro-crèche pour enfants autistes, la première en France. Dans la plupart des cas, les parents sont démunis face aux comportements de leur enfant autiste et se retrouvent sans mode de garde, les contraignant trop souvent à arrêter de travailler.

CHRISTINE FRANCHOMME

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION LE REFUGE DE TEDHI



Pouvez-vous nous expliquer le projet ?

« Cette création répond à un réel besoin des familles. Elle s'inscrit dans le 3^e plan autisme qui stipule de prendre en charge les enfants autiste et /ou porteurs de TED (troubles envahissant du développement) dès l'âge de 15/18 mois, et ce, 20 h par semaine. C'est ce que nous proposons aux familles, du lundi au vendredi avec, en plus, la possibilité de mettre leur enfant le samedi pour « souffler » en couple ou avec la fratrie.

Pour l'enfant autiste, ce cadre est un véritable tremplin pour l'avenir. Il lui offre un mode de garde et une prise en charge éducative adaptés, visant à réduire ses troubles de comportement, à renforcer les outils de communication entre lui et sa famille, à faciliter son intégration en milieu ordinaire, le plus tôt possible.

La micro-crèche accueillera 25 enfants par semaine et créera 18 emplois locaux (éducatifs et logistiques). Ce projet financièrement aidé par l'État est soutenu par la commune de Pontcharra qui met à notre disposition un terrain pour nous accueillir. Nous espérons ouvrir le plus rapidement possible. »

Contact : 06 52 14 27 44. Mèl : lerefugedetehi@yahoo.fr.

[LECTURE POUR TOUS]

Lire et faire lire... à Pontcharra



Caroline et Jean-Claude Bernard, (lors de la rencontre des nouveaux habitants en novembre dernier)

Jean-Claude et Caroline Bernard sont venus s'installer à Pontcharra en 2014 pour se rapprocher de leurs enfants et petits-enfants. Retraités dynamiques, ils ont voulu continuer à jouer un rôle actif auprès de leurs concitoyens, à commencer par les plus jeunes, à travers l'association « Lire et faire lire », par laquelle des retraités bénévoles viennent dans les écoles lire des contes aux enfants.

Ce n'est pas un temps d'apprentissage de la lecture ou de soutien scolaire pour les élèves, mais un moment de lien intergénérationnel autour du livre, où le but est simplement de leur apporter le plaisir de l'écoute et l'envie de lire. Cette imprégnation permet à leur oreille de se former à l'écoute de nouveaux mots.

C'est un atout précieux pour leur intégration et la lutte contre l'échec scolaire car, comme le dit le célèbre romancier Alexandre Jardin, cofondateur de l'association : « Un jeune qui parle avec seulement 300 mots est condamné à la violence. Il s'exprimera autrement qu'avec des mots ».

Jean-Claude et Caroline Bernard ont déjà rencontré de nombreux acteurs locaux concernés par le sujet. Ils souhaitent mettre en place cette action dans les écoles de la commune volontaires pour la rentrée scolaire 2015-2016 et recherchent des bénévoles pour partager avec les enfants le plaisir de la lecture. Les personnes intéressées sont invitées à les contacter au : 06 87 20 32 87.

Pour en savoir plus : <http://www.lireetfairelire.org/>

DE NOMBREUX PROJETS SOUTENUS PAR LA COMMUNE

[SENSIBILISATION]

Sécurité routière à Villard-Benoît



Un spectacle drôle et pédagogique pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière

Le 9 avril, l'école élémentaire de Villard-Benoît a accueilli le spectacle des clowns Tic et Froc, joué par les associations théâtrales La Bamboche et Ardac. Grâce à cette action soutenue par la Préfecture de l'Isère, deux classes de CP-CE1 et CM1-CM2 ont assisté à une mise en scène inventive et ludique sur les différents types de panneaux (danger, interdiction, obligation), les feux de circulation, les consignes à respecter lorsque l'on est piéton, en bus ou à vélo...

Après un enchaînement de scènes cocasses insérées dans l'univers qui leur est familier, ils ont massivement répondu au jeu des questions-réponses. La police municipale, qui assure une mission de sécurité à la sortie des écoles, est également intervenue pour répondre aux questions des élèves.

[OUVERTURE AU MONDE]

Les échanges jeunes

Les voyages et séjours à l'étranger, dans d'autres environnements nationaux, culturels et linguistiques sont une chance pour les lycéens et collégiens scolarisés dans notre commune. Ils contribuent à leur éducation et participent à leur ouverture d'esprit. Le mouvement se fait dans les deux sens, soit dans l'accueil des jeunes, soit dans le séjour des jeunes à l'étranger, où ils peuvent vivre une aventure dans un cadre sécurisant et stimulant, avec la possibilité de développer des liens d'amitié au-delà des



Les lycéens espagnols de Carthagène reçus en mairie

[PRÉVENTION]

Les dangers d'Internet au collège

Les 26 et 27 février, les classes de 5^e et 4^e du collège Marcel Chêne ont participé aux ateliers « Net attitude, les bons usages en ligne », animés par une intervenante de l'association E-Enfance pour les sensibiliser aux dangers d'Internet : cyber-violence, cyber-harcèlement, divulgation d'informations personnelles sur la toile... Cette action, menée également dans d'autres collèges du territoire dans le cadre de la 3^e édition de « Xtrém limiT », a été organisée par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), créée en 2011, qui associe services de l'État, acteurs du monde économique et social et collectivités territoriales.

Ces ateliers, organisés de façon très vivante, ont permis aux élèves de s'approprier des notions essentielles : sécurisation des mots de passe, réglage des paramètres de confidentialité (pour ne pas laisser ses informations personnelles accessibles à tous), vigilance (faux profils, arnaques, phishing...), sites interdits, violence de certains jeux vidéo, droit à l'image, consignes en cas de cyber-harcèlement, sanctions pénales à partir de 13 ans, signalisation des abus (images choquantes, harcèlements)... Un ensemble de réflexes pour développer un esprit critique chez les jeunes, pour qu'ils naviguent sur le web de façon responsable et sécurisée.

Information sur : netecoute.fr
Numéro vert : 0 800 200 000.



Des élèves très intéressés par les questionnements autour du monde d'Internet

frontières. Cette possibilité est mise en œuvre de façon volontariste par les enseignants et responsables des établissements scolaires. Elle est aussi portée par les particuliers, parents et membres de l'association Pontcharra-Rovasenda, qui entretiennent de façon vivante les liens du jumelage. À différents niveaux, la commune de Pontcharra soutient et encourage ce mouvement d'enrichissement mutuel. Elle accueille régulièrement en mairie les élèves des autres pays.



Les collégiens charrapontains lors de leur voyage en Italie

[SOLIDARITÉ LOCALE]

LES ATELIERS D'INSERTION



Les membres des ateliers d'insertion interviennent souvent à Pontcharra, notamment pour l'entretien des Lônes

Après la fermeture du centre social en juin 2014, plusieurs activités ont pu reprendre sous d'autres formes. La maison René Cassin continue d'accueillir les associations. La ludothèque, quant à elle, a été municipalisée puis a déménagé place Vachez-Seytoux (Villard-Benoît). Après un temps de réflexion, les AIP (Ateliers d'insertion professionnelle) ont été remis en place à travers l'association ARECE, basée aux Adrets, avec le soutien de la mairie qui a racheté le matériel.

Le travail des AIP est centré sur l'entretien des espaces verts, le débroussaillage des bords de rivière, etc. c'est une mission d'intérêt général qui n'entre pas en concurrence avec le privé. La Communauté de communes Le Grésivaudan alloue un nombre d'heures de travail à chaque commune, qui en complète le financement selon ses besoins.

Dans le secteur de Pontcharra, avec notamment l'entretien des Lônes, cela représente 8 emplois de proximité et de retour à l'emploi. Ils sont uniquement masculins car il s'agit de travaux de force. Différentes pistes sont à l'étude pour créer des activités d'insertion plus ouvertes aux femmes.

Le jardin des femmes de N'Tiobougou



[COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE]

ARCADE L'assemblée générale

Pontcharra, la Rochette, Le Cheylas, Saint-Maximin et Saint-Pierre d'Allevard sont impliqués dans l'association Arcade, créée il y a 22 ans, et qui œuvre au développement des communes maliennes de Dembella, Benkadi, Blendio et Tella. Une soixantaine de personnes ont participé à l'assemblée générale qui s'est tenue le 12 avril à Le Cheylas.

Le bilan 2014 fait ressortir l'importance des réalisations et des résultats, dans la durée, malgré le contexte de restrictions budgétaires pour les collectivités. Cette forme de solidarité, qui tisse des liens entre les communautés, apparaît même exemplaire pour lutter contre les tensions internationales.

Après un premier diaporama qui a fait le point sur les activités et les résultats de l'année, les participants ont assisté à la projection d'un second sur la « filière échalotes ». L'assemblée s'est clôturée par un apéritif offert par la mairie d'accueil et un repas au profit de l'association.

Une action emblématique : « la filière échalotes »

Ce projet est emblématique de la méthode et de l'esprit Arcade, en réunissant plusieurs volets d'action : agriculture, promotion féminine, appui à la décentralisation (suivi et transparence de gestion)... Porté par une coopérative de femmes, il s'inscrit aussi dans un esprit de développement durable, avec la construction d'un bâtiment de stockage en terre compressée et l'utilisation d'un séchoir solaire pour transformer et valoriser les échalotes. Il vise la diversification et la sécurité alimentaire, et permet le développement de filières courtes. Enfin, il permet la création de nouveaux emplois locaux, participant à la lutte contre l'émigration.

Sur Internet : <http://www.arcade-uvre.asso.fr/> Blog : <http://arcadeactu.canalblog.com/>
Facebook : <https://www.facebook.com/arcademali>

LE SECOURS POPULAIRE



Le moment de la distribution

Comité Bréda-Grésivaudan

Trois fois par semaine, l'antenne du Secours populaire de Pontcharra ouvre ses portes aux personnes dans le besoin pour une aide alimentaire et des vêtements à prix symbolique.

Entretien avec

SORAYA LIVIERI PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION



Comment fonctionne le comité ?

« Nos trois permanences alimentaires et le vestiaire sont tenus par dix à douze bénévoles. Elles sont ouvertes à tous, sans restriction, pour le public qui peut trouver des denrées alimentaires et des vêtements neufs ou d'occasion à prix symbolique. Pour les bénévoles, c'est une activité prenante qui demande une réelle implication et de la ponctualité.

L'été, nous organisons une sortie pour les familles d'enfants qui ne partent pas en vacances. Nous mettons également en place un colis de Noël permettant un repas festif et des jouets neufs

pour environ 300 personnes. Ces moments sont importants pour donner aux personnes le sentiment d'avoir une vie un peu plus légère.

À côté de ces actions de solidarité publique, nous menons des actions internes sous différentes formes : formation professionnelle, aide aux devoirs et soutien scolaire, alphabétisation, démarches administratives d'accès aux soins, au logement... Notre action porte sur tout ce qui peut aider à la mise en mouvement des bénéficiaires dans la conduite de leur vie. Parmi les projets nouveaux de cette année, nous souhaitons mettre en place un jardin partagé, un cours de langues étrangères, organiser des après-midis de loisirs créatifs. »

Paroles de bénévoles

FANNY : J'ai un peu de temps libre et j'ai envie de me rendre utile. À un moment de ma vie, j'ai eu besoin d'aide et maintenant que je peux le faire, je le fais volontiers.

DORIAN : Je m'occupe de la distribution alimentaire, mais je suis aussi coach conseil en image. C'est important pour aider les gens à améliorer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes.

JACKY : Je suis membre du Secours populaire depuis un an, mais actif dans diverses associations depuis 15 ans. Ça me plaît d'aider les gens, de discuter avec eux.

EMMANUELLE : Nous apportons aux personnes une aide autant matérielle et alimentaire que psychologique, dans la vie de tous les jours. Mais c'est aussi un échange avec eux.

RÉGINE : Je m'occupe de l'accueil alimentaire et j'inscris les nouveaux bénéficiaires du vestiaire. Les gens ont besoin de parler et c'est aussi notre rôle de les écouter.

JO : Je m'occupe du vestiaire, du ménage, du rangement, du garage. Ça me plaît de donner mon temps aux autres, de les écouter.

ANNE-SOPHIE, bénévole et bénéficiaire
Ce n'est pas une situation confortable d'être dans le besoin. Mais les lois économiques sont souvent implacables. Heureusement, il y a des organismes comme celui-ci et des gens sympas pour les faire fonctionner. Moi-même, j'ai besoin de pouvoir rendre quelque chose, de donner d'une façon ou d'une autre, par ma présence, par un service ou un soutien.



Le local mis à disposition par la Mairie au 45, rue de Renevier

Renseignements pratiques :

45, rue du Renevier

Distribution alimentaire :

lundi, jeudi et vendredi : 10h à 11h30.

Vestiaire : lundi, mercredi et vendredi : 14h à 17h30.

Contact : 04 76 71 91 98.

Le comité fonctionne avec :

les subventions de mairies ; les dons de particuliers ; les produits alimentaires et jouets neufs de plusieurs magasins locaux (Super U Pontcharra, Intermarché Laissaud, Star jouets) ; le pain de la boulangerie Berger de Chapareillan, les opérations paquets cadeaux en lien avec certains magasins à Noël ; les ventes de vestiaire ; le produit des deux vide-greniers (avril et septembre) et de la braderie de la solidarité (juin).

Pour poursuivre son action, le comité a besoin :

de produits alimentaires (légumes et fruits frais de producteurs locaux ou de commerces locaux) ; d'un local pour stocker de l'électroménager ; d'un camion pour récupérer les meubles et autres objets chez les particuliers. Il recherche aussi de nouveaux bénévoles disponibles.



Des denrées alimentaires données par des commerces locaux

Chiffres 2014

10 communes
ont sollicité l'association
sur 25 communes dépendant du comité.
119 familles
bénéficiaires de solidarité,
dont 40 sur Pontcharra.
2051 colis d'urgence
distribués
+ aides d'urgences aux SDF.

SPORT SCOLAIRE

Festif et convivial, défi personnel ou collectif, donnant lieu à des rencontres amicales et des compétitions, le sport scolaire se porte bien.



[LYCÉE]

Challenge Bayard

Le 2 juin, un ensemble de compétitions sportives et amicales sous le signe de la bonne humeur

[COURSETON]

La course des écoles



De nombreux parents sont venus encourager les élèves du primaire le 10 avril, à l'Île Fribaud

[FOOTBALL]

Tournoi ELA



Les nombreuses énergies mobilisées à l'Île Fribaud, le 24 mai, ont permis de collecter 5068 € au profit de la lutte contre les maladies neurodystrophiques

[HANDBALL]

Du tonus pour l'USEP

Une très belle 2^e place pour l'équipe CM1 de Pontcharra qui s'incline devant Lumbin au Championnat inter-écoles de handball, tandis que l'équipe CM2 arrache une 7^e place sur 12 équipes engagées. À Pontcharra, l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) accueille 26 enfants, filles et garçons, de CM1 - CM2 issus des trois écoles qui se retrouvent deux fois par semaine pour des séances proposées par les trois animateurs sportifs de la commune : David Batista, Joël Vinsard et Mohamed Laidoni.



Le handball est l'un des sports pratiqués au sein de l'USEP tout au long de l'année.

Après cette finale fin mars, l'USEP a poursuivi son activité autour de deux disciplines : l'athlétisme, avec des entraînements préparant la rencontre avec d'autres établissements scolaires, le 17 juin à l'Île Fribaud ; le badminton, le jeudi, dans le cadre d'un tournoi interne. L'année scolaire s'est terminée avec l'initiation au kin-ball, un sport complet alliant coordination, adresse et esprit d'équipe.

[ZOOM SUR UN CLUB]

Le CAPR (club d'athlétisme Pontcharra – La Rochette)

JEAN-FRANÇOIS COQUAND
PRÉSIDENT DEPUIS NOVEMBRE 2014



Le CAPR a été créé en 1969, et il a connu un renouveau depuis 5 ans. C'est maintenant le club d'une mini-région autour de Pontcharra. Il attire des jeunes de 35 communes dont 24 du Grésivaudan et les

11 autres de Savoie. L'expansion est due à la piste : il n'y en a pas d'autres de cette qualité dans le coin. Mais le club est aussi reconnu pour sa convivialité, avec des bénévoles qui s'investissent et un groupe de dirigeants administratifs qui fonctionne bien. Cet état d'esprit n'a pas changé depuis 1969. Parmi ceux qui partent rejoindre d'autres clubs, beaucoup reviennent pour retrouver cette ambiance.

Maintenant, nous avons un cap à franchir sur la partie technique des athlètes. L'initiation se fait depuis le plus jeune âge. Les benjamins, minimes et cadets atteignent un bon niveau grâce à l'encadrement de leurs aînés. Nous avons un bon noyau de cadets et juniors et un nouveau groupe de minimes très prometteur en train de monter.

Au lycée, le proviseur offre un bon aménagement des horaires dans la section sportive. Avec tous ces espoirs, le club a toutes les chances d'atteindre un encore meilleur niveau. Nous envoyons régulièrement des participants aux Championnats de France. Le 6 février, nous avons été en demi-finale du championnat de cross et en éliminatoire aux championnats de France.

Les compétitions que nous organisons rencontrent un franc succès tant du côté Savoie, avec le semi-marathon du val Gelon et les 10 Km de La Rochette, qu'en Isère, avec le Cross Bayard, qui est devenu le 5^e cross national, et la Course de la Rosière que nous cherchons à labelliser.

Les chiffres

302 licenciés à ce jour
Plus de 30 000 points
aux interclubs Excellence de Grenoble



LE CHEVALIER BAYARD

« Sans peur et sans reproche »... Cette devise, que l'on accole au nom du chevalier Bayard, est connue de tous. Pontcharra est fière d'avoir vu naître sur son sol ce personnage qui a marqué l'Histoire de notre pays... En 2015, le 500^e anniversaire de la victoire de Marignan est célébré un peu partout en France, dans le Grésivaudan.

Les festivités résonneront plus fortement dans la vallée du Grésivaudan, mais surtout à Pontcharra avec l'organisation de deux journées exceptionnelles et de nombreuses animations les 5 et 6 septembre, à la gloire du Chevalier.

Un personnage qui appartient à l'Histoire de France

De Pontcharra à la Cour de France

Pierre Terrail naît à Pontcharra en 1476, au château Bayard, une maison-forte construite au début du XV^e siècle par son arrière-grand-père, Pierre du Terrail. Après de modestes études à Grenoble, il entre à 11 ans comme page à la cour de Charles I^{er}, duc de Savoie, réalise son apprentissage des armes à Chambéry pour le terminer à la cour de France à partir de 1490.

À 17 ans, il entre en qualité d'homme d'armes à la compagnie du comte de Ligny, où il devient rapidement célèbre malgré son jeune âge. Grâce à ses talents de cavalier, les duels et combats d'honneur auxquels il participe, il devient le héros de nombreux récits épiques.

Un personnage historique entré dans la légende

Bayard a assis sa réputation, tant dans l'esprit chevaleresque avec lequel il assure la défense des opprimés et la lutte contre le pillage dans les villes vaincues, que dans sa vaillance au combat durant les Campagnes d'Italie. Il s'illustre par exemple dans la défense du pont de Garigliano en 1504, face aux Espagnols largement supérieurs en nombre, permettant à l'armée française de reprendre l'initiative, ou encore lors de la triomphale prise de Gênes en 1507...

Ses hauts faits d'armes sont remarqués par le roi Louis XII qui lui octroie le grade de capitaine en 1509. Nouvelle consécration en 1515 où François I^{er}, qui vient d'accéder au trône, le nomme lieutenant général du Dauphiné.

Il prend cette nouvelle charge très à cœur, luttant contre la peste, les inondations et les brigands. Très apprécié par la population, il ne délaisse ce poste que pour repartir sur les champs de bataille, à l'appel du roi et s'illustre de nouveau à Marignan ou à Mézières en 1521...

Mais il rencontre son destin à Rovasenda (province de Vercelli) lors de la 6^e Campagne d'Italie, en couvrant la retraite de l'armée française. Mortellement blessé sous le feu d'une arquebuse, il meurt sous un chêne le 29 avril 1524. Son corps est ramené en France et, après des obsèques solennelles à la cathédrale de Grenoble, il est enterré au couvent des Minimes (Saint-Martin d'Hères).

Le 24 août 1822, ses restes présumés sont transférés à l'église Saint-André de Grenoble.

Une date historique

1515 : Marignan...

Ayant accédé au trône en 1515, François I^{er} se lance dans une nouvelle guerre en Italie, pour reconquérir le Milanais. Les 13 et 14 septembre, à Marignan, entre Milan et Pavie, il livre une grande bataille contre les Suisses, alliés au Duc de Milan et remporte une éclatante victoire. Le lendemain de ces combats, le 15 septembre, selon la légende, il se serait fait sacrer chevalier (adouber) par le seigneur Pierre Terrail de Bayard qui, à ses yeux, incarne le mieux l'idéal de courage et de loyauté de la chevalerie.

L'association Les amis de Bayard

L'association, qui existe depuis 1938, a son siège à Pontcharra. Parmi ses objectifs figurent la préservation du souvenir de Bayard, des études et recherches historiques le concernant, des animations et la mise en valeur du patrimoine qui lui est lié.



Activités principales : publications, conférences, débats, colloques et expositions. Le colloque, organisé tous les deux ans dans une ville où Bayard est passé, se tiendra cette année le 5 septembre à Pontcharra.

Contact Jacques Viret (président) : 04 76 97 32 78.

Mét : jacquesviret@free.fr.

Sur Internet : amisdebayard.free.fr

LES 500 ANS DE MARIGNAN

De nombreux événements sont organisés à travers dans le Grésivaudan pour célébrer le 500^e anniversaire de cette victoire à laquelle a contribué le chevalier.

Hommage au Chevalier Bayard à Pontcharra

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

14 h 30 - gymnase César Terrier : accueil puis colloque (15 h) sur le thème « La naissance du mythe d'un héros à partir de Marignan ».

14 h - 19 h - centre-ville : forum des associations : stands, animations, démonstrations avec la participation des commerçants sur le thème de Marignan.

19 h - parc Saint Exupéry : pique-nique géant, repas sur place ; 20 h - Théâtre sur la vie de Bayard (Cie Arc en scène) ; 21 h - bal médiéval avec instruments anciens, danseurs costumés.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

10 h - 12 h : parcours commenté Maisons fortes et Châteaux Charrapontains à l'époque de Bayard, avec l'association Pontcharra Patrimoine et Histoire.

À partir de 10 h - centre-ville : Animations proposées par associations et commerçants.

Toute la journée : Village médiéval avec animations et jeux médiévaux.

14 h place Bayard : Départ du défilé costumé avec troupes, chevaux et associations.

À partir de 15 h - parc Saint-Exupéry : Tournoi de chevalerie, animation équestre.

L'empreinte de Bayard à Pontcharra

Les hommages au chevalier Bayard sont inscrits dans de nombreux sites à travers le pays, comme en témoigne à Grenoble sa statue place Saint-André, ou son buste sur la façade de la Préfecture, place de Verdun. Et Pontcharra, qui demeure le lieu emblématique des origines, possède de nombreux rappels de sa présence sur son sol.



Le château

Sur les hauteurs de Pontcharra, surveillant la vallée du Grésivaudan, trône encore le château construit par Pierre I^{er} de Terrail, arrière-grand-père du chevalier Bayard. Resté un siècle et demi dans la famille, il a ensuite connu de nombreux propriétaires et des aménagements divers. Dégradé au fil du temps, il a subi une première campagne de reconstruction en 1890, avec ensuite de nombreuses restaurations et un classement aux Monuments Historiques en 1915.

Fondée en 1938, l'association Les amis de Bayard s'est attachée à faire revivre la mémoire du Chevalier à travers des rencontres et des publications. En 1975, elle a obtenu la création d'un musée consacré à Bayard, avec deux salles ouvertes au public, qui a dû fermer en 2014, pour cause de vétusté.

Aujourd'hui propriété privée, le château possède un domaine viticole d'un hectare de vignes qui produit environ 8 000 bouteilles par an, en cépage Malvoisie (blanc) et Persan (rouge) sous le nom de Vins de Bayard.

Le nom de Bayard

L'empreinte laissée par le Chevalier est présente en de nombreux lieux de la commune et dans l'esprit des habitants : place Bayard, place du Terrail, lycée Pierre du Terrail, résidence Bayard, etc. Son effigie est présente dans le logo qui représente la Ville. Son nom a également été pris en référence par des entreprises et des associations, ou bien associé à des événements et des produits du terroir.

Le jumelage

Bayard, un trait d'union entre Pontcharra et Rovasenda

Né à Pontcharra et mort à Rovasenda, Bayard constitue un lien à travers l'Histoire entre les deux communes qui ont concrétisé leur jumelage en 1973. Depuis, les relations se sont développées, permettant à de nombreuses

familles de tisser des liens d'amitié par-delà les frontières et à des jeunes de découvrir l'autre pays, notamment grâce à l'association Amitié Pontcharra-Rovasenda qui organise chaque année des échanges entre les deux communes.

Chaque année, une délégation de Rovasenda assiste aux festivités de la Rosière



Les animations dans le Grésivaudan

Au Musée d'Alleverd jusqu'au 16 octobre : Le chevalier Bayard, enfant du Grésivaudan et héros national.

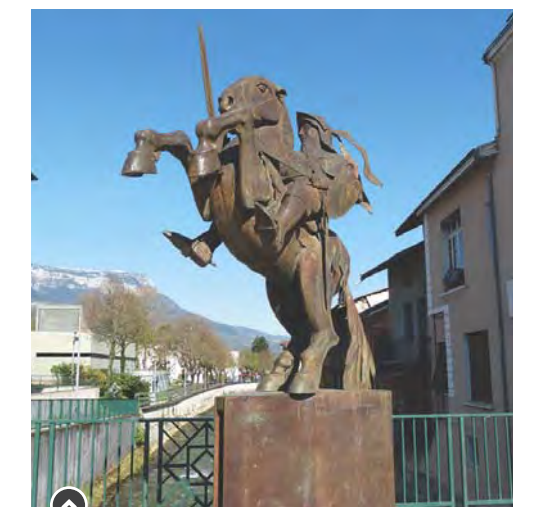
Exposition autour des origines du chevalier, ses combats héroïques, les mythes et légendes qu'il a inspirés.

Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 14 h 15 à 18 h. **Contact : 04 76 45 16 40.**

Programme complet sur : www.alleverd.fr et www.le-gresivaudan.fr

Livret d'exposition à paraître (48 pages – 7 euros)

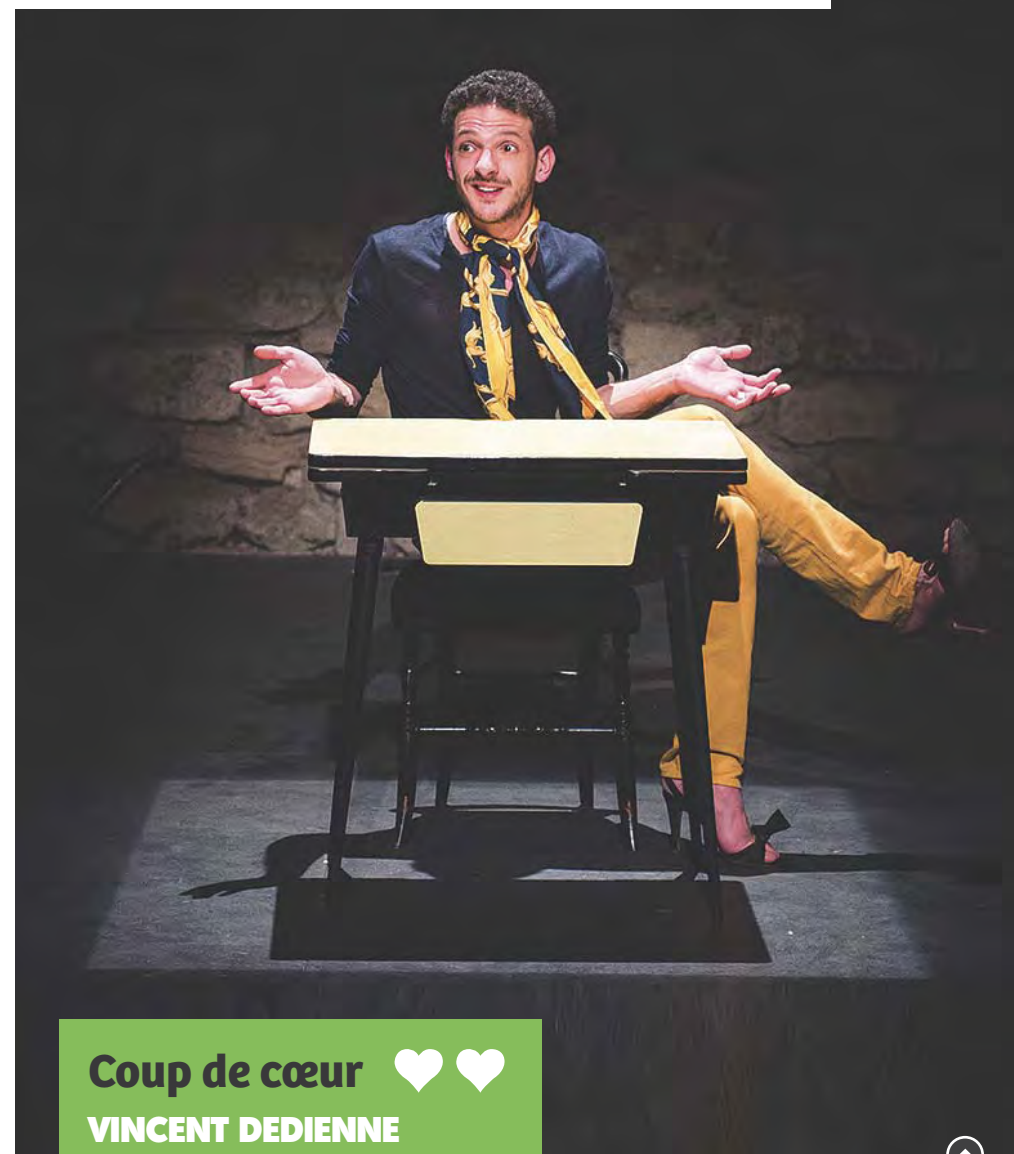
La statue



Au centre de la commune (place Bayard), la statue installée en 1993 remplace celle qui trônait depuis le début du XX^e siècle, volée en 1992.



UNE SAISON 2015-2016 PROMETTEUSE



Coup de cœur VINCENT DEDIENNE

Jeune acteur au parcours classique, également chroniqueur de *La Bio interdite* sur Canal+, Vincent Dedienne est un talent prometteur. Avec son spectacle, *S'il se passe quelque chose*, il réconcilie théâtre et one-man-show dans un autoportrait à la fois drôle et sensible.

Samedi 10 octobre

Le Coléo

Les 3 et 10 juin derniers, les associations et les acteurs éducatifs locaux ont eu un avant-goût de la prochaine programmation du Coléo. La Municipalité a en effet souhaité les associer, le plus en amont possible, à la co-construction de la saison à venir et créer ainsi de nouvelles synergies...

L'équipe municipale a fait le choix, malgré les contraintes budgétaires fortes qui pèsent sur toutes les collectivités locales, de maintenir une programmation de qualité autour d'une quinzaine de spectacles. Une trentaine de représentations aborderont une grande palette de genres et répondront aux attentes d'un large public. Une attention particulière a également été portée aux familles et aux enfants avec quatre spectacles « jeune public ».

Une politique culturelle dynamique

Il a été réaffirmé, lors de ces rencontres, que la Municipalité, très attachée au dynamisme de la vie culturelle locale, soutiendrait les actions proposées :

- par le Coléo et l'école de musique qui sont des lieux de diffusion culturelle essentiels à l'animation de la cité,
- mais aussi par les acteurs éducatifs et associatifs locaux traditionnellement très impliqués dans la vie artistique, culturelle et citoyenne charrapontaine.

Des spectacles pour tous

Les spectacles de cette programmation 2015-2016 parleront à tous : à la jeunesse qui a foncièrement besoin d'espérer et de traduire cette croyance en beauté, à leurs éducateurs dont le rôle est essentiel à leurs côtés et plus généralement aux adultes que nous sommes car les artistes sont là pour nous rappeler la permanence et l'imtemporalité de nos fragilités, nous parler de l'intime, de l'absurde mais aussi de notre quotidien...

Les synergies locales

L'équipe municipale a encouragé tous les partenaires locaux à participer à cette multiplicité de points de vue sur le monde, sur la société, sur l'être, sur l'art... Elle s'est engagée à soutenir l'émergence et la construction de projets en multi-partenariats.

LES SPECTACLES 2015-2016

Les artistes et compagnies à l'affiche

MUSIQUE

- **Marian Badoï trio** (Musique du monde) : une rencontre entre le jazz manouche et l'authenticité tzigane.
- **Lalala Napoli** (Musique du monde) : invitation au bal napolitain pour une fête chaleureuse, exubérante.
- **Harmonie 150 ans** : une soirée anniversaire avec Les Enfants de Bayard, l'ensemble musical charrapontain.

SLAM

- **Au secours, je vais mourir** Bastien Maupaumé et Roberto Negro : Les subtilités d'un art omniprésent et inusable, le maniement de la langue.

HUMOUR

- **S'il se passe quelque chose** Vincent Dedienne (one man show).
- **Le fond de l'air effraie** Sophia Aram (one woman show) : un regard libre, drôle et caustique sur une actualité parfois dramatique et traversée par des idéologies.

CINÉ-CONCERT

- **The Party** No mad ? : six musiciens recréent une bande originale burlesque inspirée de leur univers.

THÉÂTRE

- **Antigone** Cie Entre en scène : une mise en scène pleine d'énergie, métaphore de la révolte.

Richard III

Le théâtre du risque : une adaptation de l'œuvre la plus déroutante de William Shakespeare.

Les fourberies de Scapin

Chapiteau théâtre : une véritable fête burlesque et musicale dans une version revisitée par le cirque et dopée par l'art du comique de situation.

Une vie sur mesure

Cédric Chapuis (Théâtre et musique) : un spectacle drôle qui touche et bouscule autour d'un duo comédien-batterie.

JEUNE PUBLIC

Zébrichon

Carton Cie (Jeune public/Chanson) : dans la peau d'un petit zèbre, un conte musical plein d'émotions sur le thème de la solitude et la magie de la rencontre avec d'autres animaux.

Rocket tiger Circus

Cie Artiflette (Jeune public/ Cirque) : un spectacle de cirque burlesque pour toute la famille dès 5 ans, mêlant musique, jonglage, diabolisme et magie.

Vivi, vibration visuelle

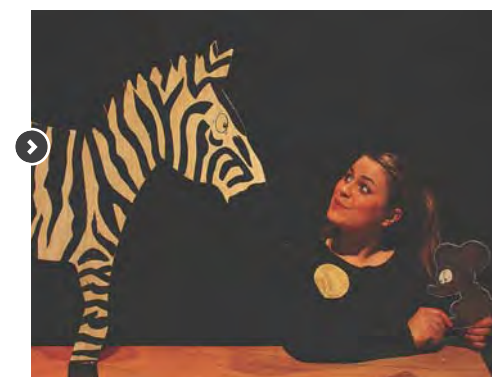
Zalem et Bertox (Jeune public/ Magie et musique) : venus pour faire un spectacle, Zalem et Bertox se trouvent confrontés à une étrange petite valise, visiblement inaccessible.

Tierra efimera

Collectif Terron (Jeune public/ Théâtre visuel) : l'humour et la poésie d'un théâtre d'ombres et d'objets avec tableaux éphémères et images en mouvement depuis les peintures rupestres jusqu'à la peinture contemporaine.

En chiffres

30
représentations
dont 13 scolaires,
assurées par 15 compagnies



Ouverture de la billetterie fin août

+ d'info

Toute la programmation sur :
www.ville-pontcharra.fr

PLAQUETTE DISPONIBLE COURANT JUILLET
AUX POINTS DE DÉPÔT HABITUELS DANS LA VILLE

Chiffres 2014-2015 : un bilan très satisfaisant

Nombre total de spectateurs (pour l'ensemble des spectacles) :
8 903 personnes

5 874 en séances tout public et 3 029 en séances scolaires

Total abonnés : **557**

422 adultes et 135 jeunes

Succès de la billetterie en ligne :

Sur l'ensemble des billets vendus, 1542 l'ont été en ligne. (17% de la billetterie globale)

ÉCOLE DE MUSIQUE SUR LA SCÈNE DU COLÉO



De belles prestations lors de l'audition de printemps

Le 3 avril, le Coléo a accueilli l'audition de printemps des élèves de l'école de musique, dans un programme varié combinant musique classique, jazz, variété, musique traditionnelle. De belles prestations très applaudies, comme celles des collégiens de 6e-5e en classe « musique » qui ont ensuite proposé des morceaux travaillés durant l'année en partenariat avec l'école de musique. En seconde partie, dans un registre très classique, la Petite Philharmonie est intervenue dans un ensemble fortement teinté d'instruments à vent. Cet orchestre symphonique, qui permet une pratique de qualité, est un moyen pour les élèves musiciens de vivre leur passion et d'espérer plus tard rejoindre des formations adultes.

Le 8 avril, la scène a été occupée par les orchestres cadet de l'école de musique de Pontcharra et junior de l'école de musique de La Rochette pour un concert en commun très apprécié du public.

Avant l'été, de nombreuses manifestations sont organisées sous le signe de la musique et de la danse...

CONCERT JEUNES GAÏA



200 spectateurs au Coléo pour un spectacle aux sonorités multiples, organisé par l'Espace jeunes Gaïa.

L'espace jeune Gaïa cherche à promouvoir les actions jeunesse sur le bassin charrapontain. Cette volonté se concrétise notamment par la mise à disposition d'une scène durant l'année, pour aider les jeunes à se développer artistiquement. Arnaud Terracol, animateur dans la structure, nous parle du concert jeune organisé le 11 avril : « Nous cherchons tout autant à promouvoir les nouveaux arrivants, comme Aliss (chanson française à texte) et Agora (pop rock), qu'à consolider les groupes présents à Gaïa depuis longtemps, comme Ekarissor (métal). Nous nous sommes occupés de la coordination, mais la mise en place et l'organisation ont été assurées par les groupes eux-mêmes. Et la réussite a été au rendez-vous avec un public plus enthousiaste et beaucoup plus important que prévu. »

BATTLE HIP-HOP

Les 2 et 3 mai, le Coléo a accueilli *Who got the flower*, le deuxième festival international de hip-hop, subventionné par la mairie et pour lequel la jeune équipe organisatrice n'a pas ménagé ses efforts. Sur la base d'une préparation minutieuse et de l'expérience acquise en 2014, Geoffroy Durochat a enrichi la manifestation de nouvelles activités. Il a obtenu la participation de danseurs de renommée internationale dans le jury, notamment celle du danseur américain Poe One, pionnier du mouvement hip-hop, qui a également animé un stage très apprécié.

Mais les talents locaux étaient partie prenante de la manifestation, comme l'ont prouvé les

démonstrations très applaudies des jeunes danseurs de la vallée, formés par Geoffroy, Noé ou Jordan, au sein de Nextape. Le public était naturellement présent, le dimanche, pour assister à la Battle entre juniors, de moins de 16 ans, et la Battle senior.

Les équipes européennes et régionales ont assuré une compétition de très haut niveau qui a vu la victoire de l'équipe ukrainienne East side Bboys et de Yanis, en individuel. Même si le festival a majoritairement attiré les jeunes générations, il a aussi fait venir un public élargi, capable d'apprécier la vitalité et les figures de ces véritables artistes du hip-hop.

Un deuxième festival réussi qui confirme la place de Pontcharra dans le domaine du hip-hop



CONCERT L'ÉMOTION BREL



Un hommage à Brel qui a conquis le public

Deux ans après le succès du *Beatles Harmony*, l'harmonie Les Enfants de Bayard s'est engagée dans un hommage musical consacré cette fois à Jacques Brel. Un travail de plusieurs mois a été mené de concert avec Sébastien Jaudon (pianiste et arrangeur), Jean-François Baez (accordéoniste) et Bernard Bruel (chanteur). Depuis des années, cet interprète des chansons de Jacques Brel s'emploie à faire revivre l'univers du grand chanteur disparu en 1978 avec l'intensité et l'émotion qui lui sont si propres. Mise en relief par les prestations des musiciens, la voix de Bernard Bruel a permis aux spectateurs de retrouver de nombreux succès comme Mathilde, Amsterdam, Ne me quitte pas, Bruxelles... Les deux concerts donnés les 30 et 31 mai au Coléo ont été salués par le public, obtenant le même ravissement et les mêmes applaudissements mérités.

VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

JUILLET

DU SAMEDI 4
AU JEUDI 9

Festival Arc en scène, spectacles et animations de fin d'année
gymnase César Terrier



DU VENDREDI 10
AU DIMANCHE 12

Fête de la Rosière

SAMEDI 11

Course de la Rosière



DU VENDREDI 10
AU MARDI 14

Vogue

toute la journée, sur le parking de la mairie

LUNDI 13

Fête Nationale

Bal 20 h parc St-Exupéry
Feux d'artifice tiré de la Tour d'Avallon

MARDI 14 JUILLET

Fête nationale Apéritif républicain
11 h Parc Saint-Exupéry

MERCREDI 15

Animation Cinétoiles

- de 16 h à 21 h : animation de la ludothèque ;
- 21 h : repas partagé ;
- 22 h : projection du dessin animé *Peter Pan II - Retour au pays imaginaire*

AOÛT

DU VENDREDI 28 AOÛT

AU MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Vogue toute la journée,
sur le parking de la mairie

SEPTEMBRE

SAMEDI 5

Forum des associations
14 h centre-ville

DU SAMEDI 5 AU DIMANCHE 6

500 ans de Marignan
toute la journée

JEUDI 10

Conseil municipal Mairie

MERCREDI 16

Don du sang

9 h - 12 h et 16 h 30 - 20 h Le Coléo

DU VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27

Coupe fédération Enduro Carpes
organisé par la Gaule du Bréda
toute la journée grand Lône

OCTOBRE

JEUDI 1^{ER}

Conseil municipal Mairie

DIMANCHE 4

Coupe fédération de pêche au coup,
organisé par la Gaule du Bréda
à partir de 6 h grand Lône

DU LUNDI 12 AU DIMANCHE 18

Semaine bleue

12 | animation musicale

Maison des anciens

16 | concours de belote Le Coléo

18 | goûter dansant Le Coléo

MERCREDI 14 ET JEUDI 15

Salon des arts et de l'artisanat d'art
gymnase César Terrier

DIMANCHE 25

Repas dansant avec Os Amigos
20 h Le Coléo

SAMEDI 31

Bal country Country Grésivaud'ance
20 h 30 Le Coléo

Animation Halloween

organisée par l'UAE toute la journée



SAMEDI 19 SEPTEMBRE | 20 H 30
MARIAN BADOÏ TRIO
MUSIQUE



VENDREDI 02 OCTOBRE | 20 H 30
THE PARTY
CONCERT CINÉ



SAMEDI 10 OCTOBRE | 20 H 30
VINCENT DEDIENNE
HUMOUR

+ d'info

Retrouvez l'agenda sur
le site internet de la ville :
www.ville-pontcharra.fr

Contact billetterie
Office de tourisme :
04 76 97 68 08